tand répond textuellement : « *On ne peut humainement aller plus loin dans la beauté !*...

— Non, mais des fois?...

Et puis, il y a Maurice, Maurice qui sait tout-tout-tout.... Au reporter qui l'interroge, il répond négligemment, du haut de ses dix-huit ans :

— Mes projets.... Peuh !.... Dans quelques jours je fais paraître une petite plaquette : *Conversation avec la Gloire*, puis un volume, *Les Lauriers*.... Et puis, j'ai mon *Phaëton* chez Sarah : on le jouera probablement en avril....

Ah ! ah ! Et avec ça, jeune homme?

Moi, si j'étais le Coq, je commencerais par faire taire cette Poule et ce Poussin.

Vendredi 11. — On commence à savoir ce que sera cette fameuse « Médaille de Paris », dont le besoin se faisait si vivement sentir, et qu'on va frapper à l'occasion des inondations.

Elle représentera naturellement M. Lé-

pine. Elle sera plus belle que la Légion d'Honneur et presque aussi réussie que la médaille du *Matin*...

Et elle se distingue en ceci — et on reconnaîtra que ce n'est vraiment pas ordinaire — qu'elle n'aura pas pour auteur M. Luc-Olivier Merson. On peut donc affirmer qu'elle ne sera pas, comme le nouveau billet de cent francs, revêtue des lettres L.-O. M., hautes d'un demi-pied... : et c'est déjà quelque chose.

Samedi 12. — L'Odéon, second théâtre français, joue ce soir... une suite symphonique du musicien russe Rimsky Korsakov, avec paroles de M. Chekri-Ganem. C'est l'orchestre Colonne qui est en vedette sur l'affiche...

Il est vrai que demain, au Concert Colonne du Châtelet, c'est Mounet-Suily, Paul Mounet et Renée du Minil, qui seront les protagonistes du *Manfred*, de Schumann.

La tragédie crie : « A moi la Musique », et la musique appelle : « A moi Tragédie ! » En sorte que ceux qui aiment la musique vont à l'Odéon, et ceux qui aiment les vers vont au Concert Colonne...

Ceci compense cela...

Faut savoir s'adapter.

Victor SNELL.

(*Dessin de* H.-P. GASSIER.)

LES SCANDALES D'UNE REPARTITION

L'A. P. ET L'ARGENT

Les maires de Paris obtiennent satisfaction

Devant la prétention scandaleuse émise par la direction de l'Assistance publique, de garder le monopole de la répartition des secours, l'opinion publique s'était émue. Les maires des divers arrondissements de Paris qui avaient les mains liées par la circulaire de M. de Selves, — circulaire dont j'ai signalé les résultats fâcheux — ont décidé d'en référer au président du Conseil.

En conséquence, une délégation s'est présentée hier matin au ministère de l'intérieur.

Et voici quelles ont été d'après un communiqué officiel, les résultats de l'entrevue :

« M. Briand, président du conseil, a également reçu une délégation des maires de Paris avec laquelle il s'est entretenu des conditions dans lesquelles il va être procédé à la répartition des crédits destinés aux ouvriers réduits au chômage par l'inondation ainsi qu'aux familles dont le mobilier a été détruit.

« M. Briand a remercié les maires du précieux concours qu'ils ont donné au gouvernement au cours du récent sinistre.

« *La répartition des secours sera faite en dehors de l'Assistance publique, par des commissions, fonctionnant dans les mairies. Les précautions les plus minutieuses sont prises pour que les secours ne soient pas détournés de leur véritable destination et aillent bien aux sinistrés, de manière à ne froisser aucune susceptibilité.*

Enfin, le président du conseil a reçu M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique, avec lequel il s'est mis d'accord pour que les sommes versées aux bureaux de bienfaisance soient mises à la disposition des maires et distribuées avec la plus grande célérité et sans formalités gênantes »

C'est une satisfaction donnée aux justes réclamations des sinistrés, dont nous nous sommes faits l'écho.

Des instructions ont été données dès hier pour que, dans les mairies, les victimes soient secourues dans le plus bref délai.

Il en sera ainsi également dans la banlieue et les départements. Un télégramme a été adressé hier aux préfets pour indiquer que la répartition des secours devait s'effectuer dans les conditions les plus rapides.

Nous continuerons néanmoins à signaler les faits qui se sont produits dans les arrondissements parisiens et les communes de la banlieue. Nous avons reçu de nombreuses lettres de militants et de lecteurs qui nous signalent des actes révoltants que nous aurons à commenter. — RAYMOND FIGEAC.

La Crue de la Seine

La montée du fleuve dans la traversée de Paris a continué dans la journée d'hier : elle a atteint environ 20 centimètres, ce qui constitue une hausse totale de 1 m. 14 depuis le 7 février, date à laquelle a commencé la nouvelle crue.

Si le Grand-Morin ne monte plus, la cote de 5 m. 70 ne sera pas dépassée.

Les nouvelles d'amont accusent, depuis le 10 février, une baisse de 22 centimètres pour l'Yonne, de 7 centimètres pour la Seine à Montereau, et une hausse de 5 centimètres pour la Haute-Seine à Bray et de 20 centimètres pour la Marne à Chalifert.

Dans le 12e arrondissement, bien que la hausse de la Seine se soit fait légèrement sentir, elle n'a eu aucun effet sur les quais et les rues.

Dans le 16e, l'eau affleure les regards d'égouts dans la rue Félicien-David, mais s'est à peine déversée sur la chaussée.

La circulation des tramways a repris entre la porte de Vincennes et le pont Mirabeau.

Dans le quartier de Javel, l'eau a inondé la plupart des caves des rues Saint-Charles, Sébastien Berger, Gutenberg, Cauchy, Payen et Lacordaire.

Un mur de deux mètres de hauteur a été construit par le service des ponts et chaussées pour boucher un souterrain de 2 mètres de largeur sur 10 mètres de longueur qui passe sous la voie des Moulineaux. Une digue, composée de sacs de sable et de ciment a été édifiée sur le quai de Javel, en face de la rue Leblanc et du pont du chemin de fer. Ce barrage permettrait de laisser en communication constante le quai de Javel et le 16e arrondissement par le viaduc du Point-du-Jour.

Des précautions analogues vont être prises sur le prolongement de la ligne des Moulineaux, à la porte du Bas-Meudon, dans la partie en contre-bas située sur la route militaire.

Un Comité Russe pour les Sinistrés Français

Un groupe d'anciens députés russes de la première et deuxième douma publient dans la presse russe l'appel suivant à leurs compatriotes :

A nos compatriotes,

Une grande calamité a frappé la France. Une inondation presque sans précédent a submergé des contrées entières et le sixième de Paris ; des centaines de milles d'habitants des villes et des campagnes sont d'un coup ruinées et sans asile ; des masses de travailleurs sont réduits subitement au chômage.

Toute l'humanité civilisée s'est émue : de tous les pays viennent, avec l'expression des sympathies ardentes, des souscriptions importantes ; seule, la Russie semble restée jusqu'ici muette. Est-ce que nos compatriotes sont indifférents à ce grand malheur ? Non ! Plus que toute autre nation, la Russie connaît par une dure expérience ces calamités qui frappent toute une nation.

Mais notre pays, écrasé sous le poids d'une réaction gouvernementale sans exemple, trouve des difficultés épouvantables à l'expression de ses sentiments de solidarité humaine au milieu des épreuves sans nombre que traverse actuellement notre malheureuse patrie.

Aussi, dans ces conditions, nous soussignés, anciens députés de la première et de la deuxième Douma, domiciliés provisoirement à Paris, nous avons décidé de prendre l'initiative d'un appel à tous nos *compatriotes*, tant en Russie qu'à l'étranger, en les invitant à exprimer leur sympathie par l'envoi de secours immédiats, à cette grande et noble France dont le nom est lié aux meilleures traditions historiques et aux plus généreuses aspirations de l'Humanité tout entière.

Nous avons organisé dans ce but un *Comité russe*, avec le concours de quelques-uns de nos compatriotes habitant Paris et nous prions tous ceux qui sympathisent à notre initiative d'adresser leurs souscriptions à l'adresse suivante : Bureau des avocats russes, 20, rue Taitbout, Paris.

MAKROUSCHINE, NESTEROV, ONIPKO, OULIANOV, RJEKHINE, VYROVOI, anciens députés de la Douma.

Des Gants ! Des Fleurs ! Des Parfums !

L'exposition des Magasins à la Place Clichy, qui commence le 14 février, comprend les plus belles nouveautés, en fleurs, lingerie, dentelles, parfumerie et gants. Une agréable surprise sera offerte aux clientes.

L'Exemple des Coloristes

Pour aider les chômeurs de l'inondation. Une corporation durement frappée et étroitement unie. — Les joies de la propagande. — Un syndicat qui promet.

Dès que cessa la crue de la Seine et que l'on put constater les ravages de l'inondation, comme, après la bataille, on évalue les pertes, le syndicat des coloristes-enlumineurs posa sur les murs de Paris une crâne affiche. Les camarades étaient informés que le désastre ayant frappé un nombre très élevé d'ouvriers coloristes, chassés de leur logis et, par le chômage, chassés de leurs ateliers, les réchappés, ceux qui connaissaient le rare bonheur de pouvoir travailler encore, devraient s'imposer une cotisation supplémentaire de 50 centimes par jour en faveur des inondés.

Cinquante centimes par jour ! C'est une somme qui compte dans un budget ouvrier. Sur quels salaires devait porter cet impôt de solidarité ? Et l'organisation syndicale était-elle donc bien forte et bien disciplinée pour le décréter avec cette tranquille assurance ?

Nous sommes allés le demander aux camarades qui, leur journée faite, administrent le syndicat des coloristes.

Tous veulent souscrire

A notre question : « Votre appel a-t-il été entendu », ils n'ont pas le temps de répondre. Car deux syndiqués se présentent, qui viennent apporter leur « redevance ». C'est le père et le fils aîné. A la maison, il y a encore six petits frères et sœurs, qui ont bon appétit. Les deux hommes donnent six francs : le compte est juste, c'est l'impôt des six journées que chacun a faites en sa semaine.

Le salaire moyen des coloristes oscille entre quarante et cinquante francs par semaine. Mais aucun coloriste, en la période actuelle n'atteint au salaire moyen : la production est diminuée dans les rares ateliers que l'inondation a respectés ; on ne fait guère que quatre à cinq heures par jour. Aussi, le conseil syndical avait-il décidé d'exonérer de la cotisation supplémentaire les syndiqués qui ne réaliseraient pas trente francs par semaine. Dam ! pour peu que l'on ait, comme le camarade qui nous quitte sept enfants à nourrir avec cent vingt francs par mois, il paraît difficile de rogner leur pitance. Mais les demi-chômeurs (comment ne pas les désigner ainsi !) ont refusé l'exemption : ils donneront une part plus petite — deux francs au lieu de trois francs, voilà tout — mais ils contribueront comme les autres à faire chanter la soupe des sans-logis et des sans-travail !

Pourquoi le chômage sévit-il ?

Notre corporation, nous dit le camarade Togny, secrétaire général du syndicat, a été durement frappée. La besogne, chez nous, s'exécute en deux séries nettement différenciées : en été, nous colorions au *pochoir* les cartes-postales-vues, les albums pour enfants, les livres de prix à tirages peu élevés, etc.; en hiver, nous mettons en couleur les innombrables séries de cartes postales *fantaisies*, dites cartes bromure. Or, presque tous nos ateliers d'impression — mettez neuf sur dix — sont installés à Nanterre, à Courbevoie, à Levallois, à Clichy. Ils ont été envahis par la Seine dès le début de la crue. Voilà pourquoi tant de nos camarades sont mis sur le pavé : il n'en est plus aujourd'hui que 131 qui travaillent à journées réduites. Aussi était-il indispensable que le syndicat prît l'initiative de les aider efficacement, l'aide officielle se montrant ici, comme partout ailleurs, singulièrement insuffisante.

Si la caisse du syndicat avait été garnie par les cotisations accumulées durant des mois et des mois, quelles merveilles n'eût-il pu accomplir en faveur de ses chômeurs, même sans faire appel à la solidarité de ses membres ! Mais il est tout jeune, ce syndicat très actif : ses quatre mois d'existence ne seront révolus que le 1er mars. Et déjà, sur 450 coloristes qui travaillent à Paris, il en a groupé 400. Il s'occupait à constituer ses sections de banlieue ; l'obligation de secourir les camarades victimes de l'inondation est venue impérieusement solliciter toute son activité : il faut d'abord vivre.

De bonne besogne

Les membres du bureau qui ont édifié le syndicat et qui se sont livrés avec enthousiasme à la tâche ingrate qu'est la propagande, n'ont pas connu que des heures gaies. Deux tentatives de groupement avaient échoué en 1898 et en 1901. Et certains industriels disaient aux ouvrières, dans les ateliers :

— Oui, oui, allez porter votre bel argent au syndicat pour qu'on vous le mange...

L'an dernier, une diminution générale menaça les salaires — déjà si élevés — que nous avons indiqués. Il fallait agir, dresser l'arme unique dont les travailleurs disposent pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts : le syndicat. Une demi-douzaine de camarades s'employèrent à cette besogne. Il fallait convaincre les ouvrières, très nombreuses dans la corporation. Ce fut le plus difficile. Les organisateurs, les « meneurs », perdaient une heure tous les soirs et allaient se poster à la sortie des ateliers de femmes. Et quand les ouvrières paraissaient, ils les invitaient à entrer au petit café du coin pour assister à la réunion.

— Ça ne durera pas longtemps, dans un quart d'heure vous serez libres, il y va de votre intérêt.

Parfois, ils étaient bien reçus.

— Laissez-nous tranquilles avec votre syndicat : nous n'avons pas envie de faire manger notre argent.

Ou bien encore, raison plus sérieuse :

— Il est sept heures — il faut que j'aille cuire ma soupe, soigner mes gosses...

Enfin, l'une se décidait et d'autres suivaient l'exemple.

Aujourd'hui, la chambre syndicale compte autant d'ouvrières que d'ouvriers. Elle a réussi à faire respecter les salaires, menacés à quatre reprises, et à sauvegarder la dignité et la sécurité des travailleurs. Les ouvrières participent à l'administration du syndicat, remplissent des délégations. Elles ont été les premières à réclamer la joie d'héberger et de soigner les enfants de leurs camarades, victimes du sinistre.

Un si touchant exemple de ténacité et de solidarité ne méritait-il point d'être signalé ici ?

L.-M. BONNEFF.

De tout cœur, merci aux nombreux camarades qui ont bien voulu envoyer à l'Union des Syndicats, avec leurs gros sous et leurs pièces blanches, tout un lot de vêtements qui trouveront un bon emploi.

LES VOTES SUR LA REGIE DIRECTE

Parisiens, souvenez-vous !

Les noms des radicaux qui ont repoussé la régie des transports

Le scrutin par appel nominal à la tribune sur la régie directe, proposée par le groupe socialiste, a donné les résultats suivants :

Votants : 69 ; *Pour* 24 ; *Contre* 45.

Ont voté pour :

Les douze socialistes : Bertrand, Brunet, Chausse, Colly, Deslandres, Dherbécourt, Heppenheimer, Landrin, Navarre, Paris, Ranvier, Turot.

Six indépendants : MM. Delpech, Fleurot, Lajarrige, Lefèvre, Morel, Poiry.

Quatre radicaux : MM. Desvaux, Guibert, Henri Rousselle, Salmon.

MM. Grébauval, Lemarchand.

Ont voté contre :

MM. L. *Achille*, Alpy, Aucoc, Barillier, Bérel, Eugène Billard, César Caire, Ernest Caron, Chassaigne Goyon, Adolphe CHERIOUX, Louis Dausset, Joseph Denais, Deville, Duval-Arnould, Paul Escudier, Evain, Froment-Meurice, Henri Galli, André GENT, Georges Giron, HENAFFE, Jousselin, Le Corbeiller, Le Menuet, Levée, Emile Massard, Joseph Ménard, *Mithouard*, Adrien Mithouard, MOSSOT, Etienne *Oudin*, PANNELIER, PATENNE, *Pouch*, Georges Pointel, Poirier de Narçay, Maurice Quentin, Quentin-Bauchart, REBEILLARD, Ambroise Rendu, Félix Roussel, Camille Rousset, *Sauton*, *Charles Tantet*, *Paul Virot*.

Excusés :

MM. Faillet, Roger Lambelin, Lampué.

N'ont pas pris part au vote :

MM. d'Andigné, Badini-Jourdin, Bellan, Gay, V. Gelez, Adrien Oudin, Petitjean.

Les noms en italique sont ceux des radicaux qui, contrairement à leur programme, ont voté contre la régie directe.

Les noms en CAPITALES sont ceux des radicaux qui, comme membres de la précédente assemblée, ont voté, le 3 décembre 1907, la régie directe et l'ont repoussée le 11 février 1910.

LE SÉNAT

Le « Général-Chanzy ». — Les retraites ouvrières.

Le président de l'assemblée et quelques autres parlementaires ont cru devoir s'apitoyer sur le sort des malheureux passagers et des matelots du *Général-Chanzy*. M. le président s'est exprimé en ces termes :

Le Sénat n'aura pas appris sans une douloureuse émotion le nouveau deuil qui vient s'ajouter aux cruelles épreuves dont nous sortons à peine. Il m'approuvera, je pense, d'adresser en son nom un suprême hommage aux morts du *Général-Chanzy*, nos sympathies attristées à leurs familles et l'expression solennelle de notre attachement à la grande famille maritime, comme celle de notre inaltérable confiance dans la marine française.

Les « vieux caïmans » ont toujours une larme en réserve...

Puis on s'est occupé de nouveau des retraites ouvrières. M. Bepmale a proposé un amendement à l'article 36 sous la forme suivante :

Les domaniers, métayers et petits fermiers devant, pour être admis au bénéfice de la loi, travailler habituellement seuls ou avec un seul ouvrier et des membres de leur famille en ligne directe et gendres salariés ou non.

Ils bénéficieront de plein droit des avantages accordés aux assurés obligatoires par les articles 5, 6, 7, 8 et 9 de la présente loi, si depuis sa promulgation ils ont fait les versements exigés ci-dessous.

La chose était alléchante puisque M. Bepmale, suivi de M. Cadet, accompagné de M. Le Breton et Félix Martin, Lamaire et du ministre des Finances en personne, s'y sont évertués.

On a décidé que les beaux-frères devaient être assimilés aux gendres, qu'il ne fallait pas dire « les métayers travaillant seuls ou avec un simple ouvrier », mais et « au lieu de ou ». Qu'il était préférable d'ajouter « habitant avec eux », puis est venue la question des frères, etc., etc. Nous reculons devant la nomenclature de toutes ces précisions.

A l'Hôtel de Ville

Pour secourir les sinistrés

Au sujet de la combinaison projetée par le ministre des Finances pour venir en aide aux sinistrés, le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine, réunis hier ont pris les décisions suivantes :

1° *Prêts mobiliers.* — La part contributive pour le fonds de garantie constitué en ce qui concerne les 75 millions de prêts mobiliers aux petits commerçants industriels ouvriers et employés, sera fixée à cinq millions de francs.

Il y aura lieu à remboursement en cas de vente du fonds de commerce.

2° *Prêts immobiliers.* — Etant donné les précédents, il ne semble pas que le département de la Seine et ses Communes, puissent accepter la moindre contribution dans les annuités de remboursement des 25 millions destinés aux prêts immobiliers.

Par contre, la Ville de Paris, aux lieu et place du département, prendrait à sa charge, la moitié de la garantie contre le non-paiement des 2 0/0 mis au compte des emprunteurs, l'autre moitié restant à la charge de l'Etat.

LES PREMIÈRES

ODEON. — *Antar*, pièce en cinq actes en vers, de M. Chékri-Ganem, avec la musique de Rimsky-Korsakov.

Comme les feuilles, pièce italienne ayant redoré le prestige singulièrement terni du second théâtre français, c'est *Antar*, pièce arabe, avec musique russe qui lui va assurer le gros succès d'argent nécessaire au rétablissement de ses finances.

Car c'est un gros, un très gros succès qui s'est dessiné hier, et il est bien improbable que l'événement vienne contredire un si triomphal début. Soyons-en satisfaits pour Antoine qui le mérite et pour cette pièce qui en est digne.

Antar est un héros légendaire arabe. Simple berger, il se révèle, à la fois, poète admirable et guerrier indomptable. Sa valeur inspirée, sa témérité folle, font de lui le sauveur de l'oasis. La faveur populaire est pour lui et lorsque, dressé dans ses haillons glorieux, il demande au puissant émir Maleck la main de sa fille Abla, celui-ci n'ose la lui refuser. Mais il y met une condition : Antar devra accomplir de nouveaux prodiges...

Sûr de vaincre, stimulé par les périls de ces folles tentatives, Antar s'éloigne. Il ne revient qu'après cinq ans — mais c'est en triomphateur. Il devient l'époux d'Abla, mais le caïd Amarat, qui le hait, le fait assassiner par un vieux chef ennemi qu'il fit jadis prisonnier...

Tel est le thème. M. Chékri-Ganem n'a pas le mérite de son invention. Mais il a le mérite d'avoir compris toute la valeur lyrique d'un pareil sujet.

Les vers de M. Chékri-Ganem sont inégaux : il en est de gauches, de prosaïques, mais il faut rendre un témoignage au souffle qui les anime parfois, à leur ampleur, à leur envol, à la bonne et chaleureuse conviction dont ils sont l'expression... En dépit des scories qu'on y peut rencontrer, il y a, je le dis en vérité, plus de vrai lyrisme et de poésie française dans un seul acte d'*Antar* que dans les quatre de *Chantecler*.

L'interprétation est tout à fait bonne. M. Joubé dans le rôle d'Antar, a montré une fougue, un entrain débordants, qui seraient peut-être excessifs en une autre occasion, mais qui dans ce cas particulier, étaient spécialement indiqués. C'est bien ainsi qu'on se figure le héros arabe, aux rimes enchanteresses et au sabre fulgurant.

Quand Antoine montera *Charles VI chez ses grands vassaux*, il fera jouer Yakoub à M. Joubé et il sera parfait.

Bernard s'est montré un superbe Sherboub, il n'en pouvait être autrement. Mlle Ventura a le tort d'être trop continuellement tragique, mais elle a eu des moments très beaux, très beaux et très émouvants.

Mise en scène superbe. Des décors de toute beauté. Il y a un lever de lune sur l'oasis qui est une merveille...

Brochant sur tout cela, la musique de la « suite » connue et déjà populaire de Rimsky-Korsakov. Sans grande force, mais colorée, animée et facile, elle se marie parfaitement au poème.

M. Antoine a monté là un beau spectacle d'art : il est juste qu'il en soit récompensé. — Victor SNELL.

Une Victoire ouvrière

Les Tisserands de Sapois obtiennent satisfaction

Remiremont, 12 février. — La grève de Sapois est terminée. Les tisserands ont obtenu une augmentation de salaire et le renvoi d'un contremaître. Deux grévistes, auteurs de dégâts commis dans l'usine, ont été congédiés.

Le Chômage dans le Bâtiment

La Fédération du Bâtiment et l'Union des Syndicats prennent des mesures importantes

Les lecteurs de *l'Humanité* trouveront ci-dessous le manifeste qui sera aujourd'hui affiché sur tous les murs de Paris et banlieue concernant le chômage dans les diverses corporations du Bâtiment.

Nous avons, hier, indiqué qu'une partie de ce chômage était dû à l'emploi sur les chantiers des soldats du génie. De ce fait, ce sont en effet plus de 2.000 ouvriers condamnés à un arrêt forcé du travail.

D'autre part, aucun doute ne subsiste sur la mauvaise volonté des entrepreneurs à ne pas continuer ou à ne pas commencer les travaux qui leur sont donnés en adjudication.

C'est de la part de ces derniers un plan bien établi d'accord avec le préfet de la Seine pour essayer de briser les divers syndicats du bâtiment, (terrassiers, maçons, cimentiers, briqueteurs, charpentiers, menuisiers, etc.).

C'est en résumé, l'essai de formation de syndicats jaunes, pour contrebalancer l'action de la C. G. T.

On en trouve la preuve, dans l'appel à Paris et la banlieue de tous les éléments de province qui ont refusé dans les grèves dernières de faire cause commune avec leurs camarades pour la revendication de salaires plus grands et de journées de travail plus courtes.

On trouve également ce désir chez les Compagnies des chemins de fer qui font venir de Province leurs poseurs auxiliaires pour faire un travail qui leur est payé à raison de 3 à 4 francs par jour, alors que par contrat, les ouvriers parisiens, obtiennent de 80 à 1 fr. 20 de l'heure.

L'alliance des pouvoirs publics, des compagnies et du patronat industriel, se brise contre la volonté de l'organisation syndicale ouvrière, car si cette dernière est bien décidée à ne faire aucune revendication nouvelle. Dans les circonstances actuelles, elle est bien aussi décidée à faire respecter les conditions anciennes.

Dans les circonstances actuelles, elle est bien aussi décidée à faire respecter les conditions anciennes.

Comme nous le disions hier, les travailleurs réclament du pain et du travail. Qu'on leur donne au moins du travail, puisqu'on peut leur en donner à foison.

Ils préfèrent cela à l'aumône intéressée du gouvernement, de la Croix Rouge, et des sociétés plus ou moins philanthropiques.

Qui pourrait les en blâmer ?

Pierre TESCHE.

UN MANIFESTE

Voici le texte du manifeste que nous adresse la Fédération du Bâtiment d'accord avec l'Union des syndicats de la Seine :

Confédération Générale du Travail

UNION DES SYNDICATS DU DEPARTEMENT DE LA SEINE

Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du Bâtiment.

A l'Opinion publique

C'est au moment où la classe ouvrière est cruellement éprouvée par les rigueurs de l'hiver et un chômage des plus intenses que la nature aveugle vient, par les inondations dévastatrices, apporter un surcroît de misère aux travailleurs déjà si éprouvés.

Nous étions en droit de penser que nos gouvernants, dans leur bienveillante sollicitude, auraient atténué dans une certaine mesure ces misères en employant, dans les travaux de préservation et de réfection, les ouvriers victimes du fléau comme la promesse en avait été faite.

C'est mal connaître l'administration !

C'est à l'armée que l'on fait appel, laissant dans la plus noire misère, privés de tout, des milliers de travailleurs sinistrés qui, au lieu d'une aumône, préféreraient un travail rémunérateur.

Mais il n'y a pas de petites économies, voilà pourquoi on emploie des soldats à des travaux auxquels ils ne sont pas préparés et qui exigent, pour qu'ils soient utiles, des connaissances techniques indispensables.

Les ouvriers du Bâtiment possèdent ces connaissances et cependant, malgré la promesse formelle du gouvernement d'employer ces travailleurs sinistrés, on préfère l'armée.

C'en est trop ! Nous en avons assez ! La population parisienne doit, pour sa sécurité, exiger que les travaux de préservation soient exécutés rapidement et qu'ils donnent toutes garanties désirables afin d'éviter un nouveau désastre.

Qu'attend donc cette administration ? Est-ce délibérément, sachant le dénuement profond qui règne dans la classe ouvrière, qu'elle se refuse à employer celle-ci afin de la plonger davantage dans les affres de la misère et de la faim pour mieux la dompter et la livrer soumise à ses chers entrepreneurs.

Nous ne le permettrons pas !

Nous laissons l'opinion publique juge de tels agissements.

Quant à nous, si satisfaction ne nous est pas donnée, nous nous réservons le droit de faire l'action nécessaire pour prendre notre droit à la vie.

L'Union des Syndicats et la Fédération du Bâtiment.

Supériorité constatée
ENCRES MIETTE
GRANDE MARQUE :
"VILLE DE PARIS"

FEUILLETON DU 13 FEVRIER 1910

15

ENTRE DEUX AMOURS

Grand Roman

PAR

Charles MALATO

PREMIERE PARTIE

La Maube et le Quartier

XI

Une enquête

— SUITE —

Soudain une idée lumineuse traversa son cerveau. Il ne pouvait interroger Stir, mais il pouvait faire parler sa femme de ménage.

Il savait que la mère Banchu remplissait ces fonctions modestes mais utiles chez le jeune peintre. Les anciens du quartier connaissaient la brave femme que leurs aînés de la génération précédente avaient vue pimpante encore à l'époque où la dernière grisette n'était pas morte. Plus tard, Hortense Rigaud, tel était son nom de jeune fille, avait épousé un chaudronnier de la rue de La Harpe, qui n'avait pas exigé d'elle un certificat de rosière. Puis les années s'étaient écoulées, une bronchite négligée avait emporté Banchu dans la tombe et sa veuve, restée sans autres ressources que son courage et deux bras solides, s'était mise à faire des ménages pour gagner sa vie.

La mère Banchu ne ressemblait plus guère à la belle Hortense d'autrefois, mais conservait une réelle affection pour ce Quartier où s'était écoulée sa jeunesse. Vivant dans une masure de la rue Saint-Jacques, d'où elle prenait son vol, un peu lourd, vers les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève et le Luxembourg, elle reliait, en quelque sorte, le monde miséreux de la Maube, habitant les noires ruelles voisines de la Seine, au monde tapageur, mais élégant, des étudiants riches et concentrés autour du Boul' Mich'. Elle connaissait même, tout au moins de vue et de nom, la plupart des jeunes Roumains, Orientaux et Nègres qui fréquentaient les grands cafés. Quant aux étudiants russes, pauvres et travailleurs, vivant en communautés fraternelles du côté des Gobelins, elles les ignoraient complètement.

Malange s'en fut, à l'heure du dîner, rôder dans la rue Saint-Jacques, dévisageant les individus mâles ou femelles qu'il apercevait. Un passant distrait le heurta et, soulevant légèrement son feutre, murmura en forme d'excuse : « Fa sol mi. » C'était Myrrel.

— Il devait en être, songea Malange en le regardant s'éloigner. Bapron a parlé d'un barbu à longs cheveux... Si je le lui demandais...

Il fit un pas pour le rattraper. A ce moment, il bouscula une femme sortant d'une boucherie, une boîte de bouillon à la main. Dans cette rencontre, le récipient secoué laissa s'échapper une partie du liquide brûlant.

— Espèce de maladroit ! exclama la femme.

— Eh mais ! c'est cette excellente madame Banchu ! fit Malange, enchanté de la rencontre de celle qu'il cherchait, ainsi que du hasard qui allait lui permettre le plus naturellement du monde de la faire causer.

Et, sans lui donner le temps de répondre, il ajouta en s'emparant de la boîte :

— Permettez que je répare l'accident.

Il entra chez le boucher et fit remplir la boîte, qu'il rendit à sa propriétaire.

— Là, maintenant, mère Banchu, fit-il, vous allez bien me faire le plaisir d'accepter un petit verre de n'importe quoi.

La femme de ménage, étonnée, regarda son interlocuteur.

— Vous êtes bien aimable, monsieur Rapha, lui dit-elle.

Machinalement, elle lui avait donné le nom sous lequel le désignaient les beautés légères du Quartier. Elle eut conscience d'avoir commis une incorrection et, pour la réparer, se hâta d'ajouter :

— Je veux dire monsieur *de* Malange... car, enfin, vous êtes noble.

— C'est vrai, répondit négligemment le rastaquouère. Les armoiries de mes aïeux étaient de gueules sur champ d'azur ; moi, je me contente de porter gueule de bois chez chand de vins !

Et il ajouta avec une ironie hautaine de grand seigneur :

— Car nous sommes en République !

La mère Banchu le regardait étonnée, sans avoir compris le sel de sa boutade, mais visiblement subjuguée. C'était vrai que Rapha avait bien mauvaise réputation, mais il en imposait par son langage et ses manières. Et puis, un verre est toujours chose à accepter. Peut-être, s'il lui eût offert son cœur avec n'eût-elle pas dit non, car Rapha avait été et était encore un bien bel homme ; mais il n'alla pas plus loin.

Tous deux entrèrent chez un marchand de vins.

— Deux pernods sucre ! commanda Malange, en entraînant sa compagne vers une table isolée.

— Mais, protesta la mère Banchu, un peu effarée, je ne prends jamais d'absinthe.

— Vous avez tort : une absinthe de temps à autre, rien n'est meilleur pour réchauffer l'estomac et raviver la circulation du sang. Avez-vous entendu parler d'Hippocrate ?

— Non.

— Tant pis ! C'était un grand médecin. Eh bien, Hippocrate prenait son absinthe pure tous les matins et ne s'en portait que mieux. Toutefois, comme tout a dégénéré depuis son époque, je vous autorise l'usage du sucre.

Ce n'était pas, comme on pourrait le supposer, uniquement pour se payer la tête de la mère Banchu, que Malange lui imposait un pernod sucre. Il se disait qu'une absinthe ne s'avale pas en deux lampées comme un cassis ou un byrrh. Pendant que le sucre fondrait et que la ménagère s'arrêterait entre deux gorgées elle bavarderait. D'autant plus que la boisson chère à Hippocrate lui monterait à la tête.

Insidieusement, il commença :

— Dites donc, mère Banchu, n'est-ce pas chez ce troquet qu'a été transportée la jeune fille ?

— Quelle jeune fille ? demanda la brave femme, en regardant Malange d'un air ahuri.

A son tour, celui-ci eut sur sa physionomie une expression étonnée.

— Comment ! quelle jeune fille ? répliqua-t-il. Mais est-ce que vous ne devez pas le savoir mieux que personne ?...

— Monsieur Rapha... je vous donne ma parole que je ne vous comprends pas du tout.

Malange cligna de l'œil d'un air entendu.

— C'est bon, fit-il, je ne vous demande pas vos secrets. Si je vous ai parlé de cela, c'est parce que je n'y voyais rien de mystérieux. Au contraire, avoir repêché une malheureuse qui se noyait et l'avoir sauvée ensuite des apaches, quoi de plus beau, de plus héroïque ?

Il prononça ces mots avec un accent de conviction profonde.

La mère Banchu écarquilla de grands yeux. Sa curiosité était violemment excitée : un sauvetage ! Une bataille avec des malfaiteurs ! De véritables aventures de feuilleton ! Il y a chez les créatures dont l'existence se traîne morne et plate un besoin de vivre par l'imagination dans un monde fictif de drames ou d'idylles qu'elles ne connaîtront jamais.

— Je vous jure bien que j'ignorais tout cela, affirma la ménagère. Racontez-moi donc ce que vous savez.

Malange commençait à se demander s'il ne s'était pas trompé en attribuant à Stir un rôle dans cette affaire. Il lui paraissait étrange, si le peintre avait été réellement le sauveur et le paladin, que sa femme de ménage n'en sût rien.

Peut-être la noyée était-elle morte asphyxiée, bien qu'elle n'eût séjourné dans l'eau que quelques minutes, mais c'était peu probable et, dans ce cas, on en eût eu la nouvelle à la Maube, soit par les journaux, soit par les racontars.

Le plus probable était qu'elle avait été rappelée à la vie et emmenée par l'un de ses sauveteurs : dévouement tout à fait naturel, l'amour naissant de la reconnaissance.

Si Bapron eût pu voir ses trois adversaires emmener la jeune fille dans le cabaret de la rue de la Huchette, il suffisait de ce point de repère pour tomber sur la piste du peintre. Mais l'apache battait en retraite avec ses deux compagnons blessés et se dirigeait par le quai de Montebello vers la rue Maître-Albert au moment même où Stir et ses amis pénétraient dans l'établissement de Coulbois.

— Décidément, je me suis trompé ! songea Malange.

Et s'adressant à la femme de ménage qui attendait, impatiente, le récit de l'histoire, il lui dit :

— J'avais cru que vous étiez au courant des affaires du Quartier.

La mère Banchu eut un mouvement de dignité offensé.

— Pardon ! protesta-t-elle. Je connais le Quartier mais pas la Maube. Ce n'est pas le même monde.

Elle n'avait encore bu que deux petites gorgées d'absinthe, et déjà le poison impudemment qualifié « pernod » commençait à lui échauffer le cerveau.

Malange se rendit compte que le moment psychologique approchait. En quelques mots, il lui conta le double drame qui s'était joué sur la berge de la Seine en deux scènes qu'il reconstitua mieux que s'il y eût assisté : celle du repêchage et celle de la bataille. La mère Banchu l'écoutait palpitante.

— Attendez donc ! fit-elle soudainement éclairée. C'est bien ça !

— Quoi donc ? demanda Malange s'efforçant de dissimuler sa joie.

— Ce doit-être la *machine* que M. Stir est en train de peindre dans son atelier... quelque chose comme une femme étendue au bord de l'eau.

— De la Seine ?

— Bien sûr, de la Seine. On voit un *machin* qui est Notre-Dame avec du blanc sur du gris. Ça doit être de la neige.

(*A suivre.*)

Source gallicalabs.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France